Les modifications majeures lors du passage de la version ITAR_K 8.0 à la version 9.0 sous forme de mots-clés

Amélioration de la configuration des serveurs

- Dans la version 8.0 d'ITAR_K, les environnements de production et de test sont regroupés sur le même serveur. Pour des raisons de sécurité, une séparation a été réalisée de la manière suivante :
 - Environnement de production (dans lequel fonctionne la version actuelle d'ITAR_K)
 - Environnement de test (dans lequel la nouvelle version d'ITAR_K est développée)
 - Environnement d'intégration (dans lequel des bugs de la version actuelle sont corrigés).
- Grâce à cette séparation, l'environnement de production ne peut pas être influencé lors du développement d'une nouvelle version de l'application ITAR_K dans l'environnement de test, ce qui réduit le risque de disfonctionnement de la plateforme ITAR_K. L'environnement d'intégration sera utilisé en cas de bug découvert sur la version actuelle d'ITAR_K afin d'y développer et d'y tester des solutions sans influencer le développement de la nouvelle version sur l'environnement de test.
- Cette nouvelle configuration nécessite la création de 3 profils d'utilisateurs ayant chacun des droits définis et restreints sur la base de données.

Processus de benchmarking – adaptation des données de base et des informations complémentaires

- Dans l'onglet actuel « Informations supplémentaires » des données de base, les points 3 (Calcul de projection propre à l'institution) et 4 (Supplément dû à de nouvelles dispositions légales) ont été supprimés.
- Dans l'onglet actuel « Paramètres de calcul » des données de base, le point « Calcul de projection national » et le point « Part des charges d'utilisation des immobilisations (valeur normative) » ont été supprimés.
- Création d'un nouvel onglet « Données de base / Informations générales » dans le processus de benchmarking afin d'y reprendre les 4 points mentionnés ci-dessus.
- Le point concernant la part des charges d'utilisation des immobilisations a été remplacé par un champ « Charges d'utilisations des immobilisations effectives » pour lequel l'utilisateur peut choisir entre « Selon REKOLE » ou « Selon OCP ».
- Ces données sont reprises dans l'export Excel (=situation actuelle).

Processus de benchmarking – Reprise des données de l'année précédente

- Dans le processus de benchmarking de la plateforme ITAR_K, l'année est automatiquement adaptée à l'année en cours.
- La valeur de base pertinente pour le benchmarking de l'année précédente est reprise automatiquement des valeurs enregistrées l'année précédente dans le système. Ces données restent toutefois éditables.

Correction du calcul du Day Mix Index (DMI)

- Dans la version 8.0, le calcul du DMI était mal codifié et prenait en compte également les cas non relevant selon le modèle tarifaire TARPSY. Ce problème a été corrigé dans la version 9.0
- Le calcul du Day Mix Index est réalisé selon la formule suivante :

$$DMI = \frac{\sum_i^n (cw_i * VWD_i)}{\sum_i^n VWD_i}$$

Geschäftsstelle · Lorrainestrasse 4A · 3013 Bern
T 031 335 11 11 · F 031 335 11 70
geschaeftsstelle@hplus.ch · www.hplus.ch

Où cw(i) représente le coût relatif du cas (i) et VWD(i) la durée de séjour liée au cas (i).

Coordination avec la Statistique OFS des hôpitaux

- Une précision a été apportée à l'onglet « Coordination avec la Statistique OFS des hôpitaux ». Dès la version 9.0, il est possible de consulter la formule de calcul Excel utilisée dans ITAR_K pour l'ensemble des montants apparaissant dans la colonne « ITAR_K aperçu global (y compris CUI selon OCP) » à l'aide du symbole « i ».
- Une option a été ajoutée pour pouvoir afficher les formules directement sur la page « Coordination avec la Statistique OFS des hôpitaux ». Si cette option est activée, le PDF généré contient également toutes les formules Excel.

Autres modifications mineures

- Chaque année, des adaptations de nature administrative et formelle doivent être entreprises afin de maintenir l'outil ITAR_K à jour. Ces dernières comprennent notamment:
 - Adaptation de la version de SwissDRG. Pour la version 9.0, il s'agit de la version SwissDRG 7.0 qui est relevante.
 - Adaptation des listes « Rémunérations supplémentaires » et « Rémunérations supplémentaires non évaluées ».
 - Mise à jour des instructions d'utilisation d'ITAR_K et de sa plateforme en ligne
 - Etc.